

e) Il ne faudrait pas non plus que tous ces considérants contemplatifs et effrayants à la fois sur l'état du local fassent fuir les camarades qui ne viennent déjà pas assez souvent dans ces lieux. Une certaine aridité, une impression de clique et de clan peut aussi percer comme étant un phénomène dominant entre les « usagers » du local : une telle perception des choses conduirait les camarades qui la produirait à se sentir « étrangers » et « hostiles » au local au point de ne pas y venir assez souvent. Il faut au contraire encourager (dans la salle du bas lorsqu'elle sera aménagée) les rencontres, les discussions, il faut que les camarades qui le peuvent, qui ont du temps libre, viennent plus souvent. Ce ne sont pas les tâches qui manquent. Ce qui manque à l'heure actuel, c'est un « patron » du local, un « coordinateur » susceptible de distribuer le travail, d'animer la vie du local, d'assurer y compris sa décoration sur le plan esthétique. Dans la grande salle installée prendre des initiatives, même de débat et de forums un peu informels : exemple, il y a eu une réunion sur Althusser. Excellente idée. Mais pourquoi n'y aurait-il pas une même initiative à propos de la querelle sur le film de Losey sur Trotsky, et des articles culturels dans « Rouge », pourquoi ne pas organiser un débat informel contradictoire sur le sujet ? Bien entendu cela serait une initiative à prendre après avoir consulté les responsables des salles, du local et de la DP et non par des initiatives individuelles. De même la commission cinéma pourrait aussi prendre de telles initiatives. Ou les camarades des Beaux-Arts devraient décorer les pièces, les murs de ce local. Est-ce du temps perdu ? Non pas ! L'image de ce local doit correspondre à celle de l'activité de la Ligue et de son développement et, du même coup doit les favoriser...

f) Enfin les questions de sécurité dans une atmosphère plus « rangée » seraient toutes faciles à contrôler. Nul doute que le « bordel » ambiant a permis déjà beaucoup trop de choses : témoin cet individu qui a pu passer une journée entière au local avant que qui que ce soit ne s'aperçoive de sa présence et ne lui demande des comptes ; témoins ces membres d'une autre organisation « laissés » provisoirement dans une salle où sont déposés des bulletins intérieurs. Quand on ne sait ni où sont

rangés les BI ni dans quelle salle on doit faire les réunions unitaires, tout cela est inéluctable. Quant à la « garde » dans la situation actuelle, si elle respecte les consignes elle s'avoue très vite incapable de filtrer devant les allées et venues, devant la désorganisation et l'esprit général dépourvu de tout contrôle et de toute auto-discipline.

3) Par où commencer ?

Par ce Cahier du Militant d'abord. Pour que tous les camarades le lisent et commencent à cesser de regarder le problème soit comme un problème étranger à leur préoccupation soit comme un problème mineur.

Il est indiscutable qu'il faut être volontariste et que cela ne se fera qu'avec la participation de tous : « changer les mœurs » est une opération de longue haleine.

Nous allons commencer par achever les travaux du local (avec l'aide de tous les bénévoles : il en faut encore beaucoup). Ainsi les conditions seront-elles au moins réunies.

Mais nous savons que cela ne suffit pas et c'est pourquoi nous éditons ce texte pour préparer les camarades à l'auto-discipline la plus sévère. Nous pensons qu'en agissant sur les conditions d'existence en même temps que sur les consciences, nous pourrions créer des « militants nouveaux » qui auront un comportement correct avec leur nouveau local, c'est-à-dire avec leur organisation. Car en dernier ressort cette bataille là révélera beaucoup de dimensions politiques. C'est une bataille pour donner une conscience collective aux camarades sur les questions d'organisation. Et le « petit bout de la lorgnette » n'est pas inutile pour mieux y voir.

Un règlement intérieur termine ce cahier. Nous demandons à tous les camarades de le lire et d'en apprendre l'essentiel : ce sont les tables de lois qui désormais codifieront le fonctionnement du local. Ce texte concerne donc tous les camarades.

ROGER

reglement interieur

- Art. 1 : Le local central est avant tout le local national de l'organisation. En plus des instances de direction nationales (BP, CC, commissions élues, services nationaux) y siègent les instances de direction parisiennes (DP et CP). L'organisation parisienne doit tendre à se doter de locaux de section de façon à dégager peu à peu ce local central et ne l'utiliser que dans les cas de mobilisation centrale.
- Art. 2 : En conséquence de cela, l'utilisation du local est à priori impossible aux cellules, sections, secteurs de Paris. Mais des dérogations peuvent être accordées pour les sections, les secteurs, les écoles de formation, les réunions des DS, le comité parisien, à condition de le demander à l'avance au responsable du local (Triton) et de permettre ainsi une planification de l'utilisation des salles. Aucune cellule sous aucun prétexte ne peut s'y

réunir. Toute réunion non soumise à un accord préalable pourra être interrompue et interdite.

- Art. 3 : Le principe de la division du local en deux parties est une condition essentielle à son bon fonctionnement : ainsi seul le rez-de-chaussée sera désormais accessible au public, aux journalistes, aux sympathisants, aux réunions et rencontres unitaires. Les étages seront exclusivement réservés aux membres du CC, du BP, aux membres élus des commissions du CC, à la DP, aux permanents : toute dérogation ne sera faite qu'après accord des responsables présents, et après contrôle de la garde. Tout « visiteur », quel qu'il soit, exceptionnellement admis dans les étages, devra être accompagné.